



FÉDÉRATION NATIONALE
DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS
DU QUÉBEC – FNEEQ-CSN

CONSEIL FÉDÉRAL
RÉUNION DES 4, 5 ET 6 DÉCEMBRE 2002

Introduction

Le congrès fédéral de juin 2000 mandatait la FNEEQ pour mener une réflexion sur les nouvelles réalités syndicales en éducation, notamment sur l'action syndicale.

Même s'il n'y a pas eu de débat sur cette question en instance large avant le présent conseil, l'exécutif travaille tout de même sur celle-ci depuis plus d'un an.

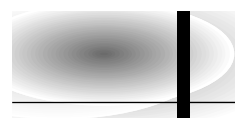
D'abord il nous a fallu cerner la problématique étudiée. Le libellé du mandat était suffisamment large qu'il nous était possible d'emprunter de nombreux chemins, au risque de s'y perdre et de passer à côté du débat souhaité par le congrès.

Dans la proposition du congrès, on identifie deux volets devant faire l'objet de la réflexion, soit les nouvelles réalités syndicales en éducation et l'action syndicale.

Pour l'exécutif, il est apparu rapidement que l'objet principal des réflexions à mener devait porter sur l'action syndicale. Nous avons donc orienté notre travail de sorte à identifier les nouvelles réalités présentes en éducation afin qu'on puisse évaluer en quoi ces nouvelles réalités en éducation influent sur la réalité syndicale et sur son action.

Pour ce faire, nous avons rencontré les trois personnes déléguées aux coordinations des regroupements (cégep, privé et université), afin qu'elles nous identifient chacune pour leur regroupement respectif ces nouvelles réalités. Une opération identique a aussi été réalisée avec le personnel de la fédération (personnes conseillères syndicales et employées de bureau). Enfin un débat s'est tenu dernièrement en bureau fédéral sur le sujet.

Le présent texte n'a pas la prétention de présenter une analyse exhaustive des nouvelles réalités en éducation, ce n'est pas de toute façon le but de l'opération. La FNEEQ effectue déjà ce travail notamment grâce aux travaux du comité école et société. Aussi les nouvelles réalités identifiées ne sont pas toujours tout à fait nouvelles, mais elles représentent tout de même à notre avis des tendances lourdes qui ont un impact sur la vie syndicale. Pensons à la précarité d'emploi ou à la volonté patronale de décentraliser les négociations dans les cégeps, qui sans être de toutes nouvelles réalités influent sur la vie syndicale.



À la CSN : une démarche analogue

Le congrès de la CSN de mai dernier adoptait la proposition suivante :

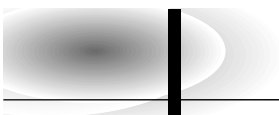
« Que, dès le début du mandat, la CSN entreprenne, avec ses organisations affiliées, une vaste opération de débats et de consultations sur la vie syndicale, sur les moyens pour améliorer la participation à la vie démocratique à tous les paliers, y compris au niveau du syndicat local, et sur les mesures à adopter pour favoriser le maintien des militantes et militants et l'émergence d'une relève syndicale.

Pour ce faire :

- a. que la CSN mette à contribution ses différentes composantes pour structurer la démarche de cette vaste opération;*
- b. que cette opération de débats et de consultations fasse l'objet de rapports dans les équipes de travail et les différentes instances de la CSN et des organisations affiliées;*
- c. qu'au terme de ces débats et consultations, la CSN identifie les problèmes et travaille sur les solutions à mettre en avant pour redynamiser la vie syndicale et présente un plan d'action;*
- d. que tous les documents et outils soient disponibles en français et en anglais. »*

Un groupe de travail est déjà à l'œuvre sur ce sujet, un texte a déjà lancé une première étape de réflexion dans le mouvement. Les organisations affiliées seront invitées à soumettre leur appréciation, de cela découlera le contenu de recommandations qui seront soumises au bureau confédéral de février 2003. Les fédérations seront ensuite invitées à présenter celles-ci à leurs congrès au cours de 2003.

Le présent conseil constitue donc un premier moment de débat large sur cet objet. Cet échange d'idées permettra au bureau fédéral de dégager des pistes d'orientations à soumettre au prochain congrès. Entre temps, nous invitons les syndicats à entreprendre le débat localement. Nous vous fournirons, au début de la prochaine session, des outils pour vous faciliter ce travail.



Les nouvelles réalités en éducation

I. La précarité d'emploi

Répétons-le, le problème de la précarité n'est pas nouveau, ce qui l'est toutefois, c'est le constat de la pérennité du phénomène et de son caractère structurel.

Près de 40 % des enseignantes et enseignants de cégep sont à statuts précaires, plus de 50 % des cours dispensés au premier cycle dans les universités le sont par des chargées et chargés de cours, il y a aussi croissance de la précarité d'emploi dans les établissements d'enseignement privé.

Outre les questions de mobilisation sur lesquelles nous reviendrons plus loin, de nombreuses autres surgissent :

- § comment rejoindre, accueillir et intégrer les nouvelles et nouveaux à la vie syndicale ?
- § comment effectuer le transfert de connaissances, tant du point de vue professionnel que syndical, surtout que beaucoup d'enseignantes et d'enseignants prendront leur retraite dans les prochaines années ?
- § comment favoriser un sentiment d'appartenance pour ces enseignantes et enseignants ?

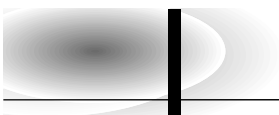
D'autre part dans les universités, de nouveaux statuts apparaissent, lesquels impliquent une relative stabilité de l'emploi. Ceci pose alors comme question l'intégration de ces personnes à des syndicats dont les intérêts de la plupart des membres peuvent sembler différents.

II. La réorganisation de l'enseignement

Le monde de l'éducation a subi de profondes modifications ces dernières années. Il y a d'abord eu, il y a maintenant près de 10 ans, la réforme des cégeps, laquelle fut suivie quelques années plus tard des états généraux sur l'éducation entraînant dans son sillon une réforme de l'enseignement primaire et secondaire. En plus de ces grandes réformes, le monde de l'éducation se transforme sans cesse, l'enseignement se modifie et ce, sans qu'il y ait de débats publics.

Les principaux effets de ces transformations sont les suivants :

- § dans le cas des cégeps, on assiste à une révision constante des programmes, on voit ainsi poindre de nouvelles exigences pour les enseignantes et enseignants;



- § la tendance vers le morcellement du réseau collégial s'accroît;
- § la volonté patronale de décentraliser les négociations est de plus en plus féroce;
- § l'harmonisation interordre est une réalité de plus en plus présente surtout entre les cégeps et les universités;
- § l'impact des technologies de l'information et des communications se fait ressentir partout;
- § quant aux enseignantes et enseignants des établissements d'enseignement privé, ils sont de plus en plus sollicités pour participer à la gestion de l'école et pour s'impliquer dans le milieu. D'autre part, le « milieu » est de plus en plus appelé à s'impliquer dans l'école. On voit ainsi l'horaire de travail s'allonger.

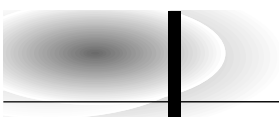
III. Le financement

Le monde de l'éducation a subi d'importantes compressions budgétaires ces dernières années, de 1994 à 1999, celles-ci se sont élevées à 1,9 milliard de dollars. Le réinvestissement consenti, suite au sommet du Québec et de la jeunesse, s'élève à 500 millions de dollars pour l'année 2002-2003.

D'autre part, de nouveaux modes de financement sont apparus entraînant avec eux des effets pervers. Les questions de reddition de compte, d'évaluation et de réussite sont constamment présentes dans le débat public. On n'a qu'à penser aux contrats de performance dans les universités et l'obligation faite aux écoles et cégeps de se doter d'un plan de réussite pour s'en convaincre.

Par ailleurs, les effets de la baisse démographique se font actuellement sentir dans les cégeps de régions et se répercuteront dans certaines universités sous peu.

La principale conséquence de tout cela, c'est que les enseignantes et enseignants sentent une forte pression pour une obligation de rendements accrus et ce, avec des moyens réduits.



Les impacts de ces nouvelles réalités en éducation

Avant d'aborder les impacts de ces nouvelles réalités sur l'action syndicale, il y a d'abord lieu d'identifier ceux-ci sur la qualité de vie au travail même.

Les enseignantes et enseignants sont de plus en plus essouffés, les cas d'épuisement professionnel sont en hausse. D'autre part, on entend de plus en plus parler de violence en milieu de travail et d'harcèlement psychologique ou moral, et ce autant pour ce qui est de l'éducation que dans le monde du travail en général.

Enfin tout cela se répercute forcément sur l'action syndicale. Le travail syndical se modifie et se complexifie. La mobilisation des membres se pose de façon différente. Les syndicats ont cherché des réponses à ces questions, par exemple les syndicats de cégeps ont cherché à plusieurs reprises à mener des actions communes avec ceux des autres fédérations d'enseignantes et d'enseignants du collégial.

Les inquiétudes concernant la qualité de la vie syndicale sont nombreuses. Plusieurs se questionnent sur le faible taux de participation des membres aux assemblées générales des syndicats. Par ailleurs, l'efficacité de certains moyens d'action sont remis en question.

À cet effet, nous n'avons qu'à nous rappeler la recherche de mandats de grève lors de la dernière ronde de négociation dans le secteur public. Le débat dans les assemblées générales a porté autant sinon plus sur l'efficacité du moyen lui-même que sur la pertinence stratégique de son utilisation à ce moment là de la négociation. Dans les cégeps, se pose aussi le problème de la révision des calendriers scolaires, de manière à respecter les prescriptions du règlement sur le régime des études collégiales.

Pour ce qui est des chargées et chargés de cours des universités, outre la précarité d'emploi et le relatif sentiment d'extériorité de ceux-ci par rapport à leur institution, l'éparpillement des membres dans de nombreux lieux de travail affecte l'action syndicale et pose des défis en terme de mobilisation des membres.

En ce qui a trait aux syndicats des établissements d'enseignement privé, les cultures syndicales sont diverses. Certains syndicats ont une longue histoire et ont vécu de nombreuses luttes alors que d'autres sont en situation de survie ou encore à leurs première négociation. De plus, notons la tendance de certaines institutions à recruter le nouveau personnel enseignant chez les anciens élèves. Cette pratique n'aide en rien l'implication de ces nouveaux membres qui s'identifient beaucoup à leur alma mater.

Enfin, en plus des nouvelles réalités en éducation ou dans le monde du travail, les nouvelles réalités sociales ont aussi leurs incidences sur l'action syndicale. Nous pensons plus particulièrement à la mondialisation ou encore à la volonté croissante de nos membres de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle plus particulièrement en ce qui a trait à la conciliation travail-famille, ce qui soulève, dans notre cas, le débat des conditions de militantisme.

